

Avis de constitution

SOCIETE « NIXA TECHNOLOGIE ET CONSTRUCTION »

Siège Abidjan dans la Commune Port-bouet,
Quartier: Adjoufou, lot :145 bis, Îlot :9, Lot 145 BIS, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIXA TECHNOLOGIE ET
CONSTRUCTION »

Objet : -ENERGIE ELECTRONIQUE ET SOLAIRE-SECURITE
ELECTRONIQUE ET HYDRAULIQUE-CONSTRUCTION
METALLIQUE ET BÂTIMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la Commune Port-bouet,
Quartier: Adjoufou, lot :145 bis, Îlot :9, Lot 145 BIS, Ilot 9

Dirigeant(s) M AGNALE AUBIN ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14197 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82003/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

